



Research Paper

Infrastructure Industrielle Et Développement Local : Cas De La Zone Industrielle PK-24 D' Akoupé Zeudji En Côte D'Ivoire

Industrial Infrastructure and Local Development : Case of the PK-24 Industrial Zone of Akoupé Zeudji in Côte d'Ivoire

WADJA Jean-Bérenger¹⁻², YAO Koffi Bertrand¹⁻²⁻⁴ and DIHOUEGBEU Deagai Parfaite¹⁻³

1- Université Félix Houphouët-Boigny/Institut de Géographie Tropicale

2- Géographie de la Population

3- Géographie Urbaine

4- Auteur correspondant

RESUME : Les autorités ivoiriennes dans le but de faire du développement industriel le pilier de leur politique économique ont opté pour l'industrialisation du milieu rural au début de l'indépendance à travers la mise en place d'un certain nombre de sociétés d'Etat et privée. C'est cette dernière qui retient notre attention par la création des zones industrielles notamment la nouvelle implantée en milieu rural proche d'Abidjan, contrairement aux vieilles, situées en plein cœur de ladite ville. Cet article se propose d'étudier le lien entre la Zone Industrielle PK-24 d' Akoupé Zeudji et le développement de deux localités de la campagne périurbaine d'Abidjan à savoir AKoupé Zeudji et Attinguié. La méthodologie repose sur la recherche documentaire, l'observation de terrain, l'inventaire des activités non agricoles et des habitats, un guide d'entretien administré aux industriels et aux autorités administrative et coutumière et l'enquête par questionnaire auprès de 100 villageois. Les résultats révèlent que la nouvelle zone industrielle PK-24 d' Akoupé Zeudji impacte considérablement les localités enquêtées au niveau social, économique, spatial et environnemental. En effet, elle génère des emplois et contribue de ce fait à réduire la pauvreté dans ces localités. Aussi, elle améliore la qualité de vie des populations. Cependant, la présence de cette infrastructure industrielle est à la base de la recrudescence des conflits fonciers d'une part et d'autre part contribue à la dégradation de l'environnement.

MOTS CLES : Côte d'Ivoire, infrastructure industrielle, zone industrielle, développement local, paysage rural.

ABSTRACT : The Ivorian authorities in order to make industrial development the pillar of their economic policy opted for the industrialization of rural areas at the beginning of independence through the establishment of a number of state and private companies. It is the latter that holds our attention through the creation of industrial zones, in particular the new one located in rural areas near Abidjan, unlike the old ones, located in the heart of the said city. This article aims to study the link between the PK-24 Industrial Zone of Akoupé Zeudji and the development of two localities in the peri-urban countryside of Abidjan, namely AKoupé Zeudji and Attinguié. The methodology is based on documentary research, field observation, the inventory of non-agricultural activities and habitats, an interview guide administered to industrialists and administrative and customary authorities and a questionnaire survey of 100 villagers. The results reveal that the new PK-24 industrial zone of Akoupé Zeudji has a considerable impact on the localities surveyed at the social, economic, spatial and environmental levels. Indeed, it generates jobs and thereby contributes to reducing poverty in these localities. It also improves people's quality of life. However, the presence of this industrial infrastructure is at the root of the resurgence of land conflicts on the one hand and on the other hand contributes to the degradation of the environment.

KEYWORDS : Côte d'Ivoire, industrial infrastructure, industrial zone, local development, rural landscape.

Received 26 Dec., 2022; Revised 04 Jan., 2023; Accepted 06 Jan., 2023 © The author(s) 2023.

Published with open access at www.questjournals.org

I. INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire est connue pour sa prospérité économique fondée sur l'agriculture. Depuis 2012, le pays enregistre une croissance économique soutenue et a fait des efforts importants en matière d'investissement notamment dans le secteur industriel (MEER, 2019, p. 38). La structure de l'activité industrielle, consommatrice d'espace et polluante, entre ainsi en compétition avec l'agriculture, compromettant sa pérennité et partant sa durabilité (KOUASSI Y. F et *al.*, 2019, p. 8). L'un des objectifs visés de la vision des gouvernants ivoiriens était de donner des emplois aux populations, de relever leur niveau de vie et d'envisager des socles édifians pour le développement durable (TOH A. et KONE L., 2017, p. 197). Pour tout dire, les structures industrielles implantées en milieu rural devraient y apporter le développement économique et social afin d'améliorer les conditions de vie des populations riveraines. C'est dans cette optique que s'inscrit la Zone Industrielle (Z.I) PK-24 d'Akoupé Zeudji.

De ce qui suit, sa présence en milieu rural pourrait ainsi participer au maintien d'un espace aux fonctions diversifiées, en offrant aux populations, issues des familles agricoles, des emplois sur place ou en favorisant la pluriactivité à l'échelle de l'individu ou de la famille (Renard J. 2005, p. 84). Selon les estimations du Ministère de l'Industrie et des Mines (2018, www.gouv.ci), la Zone Industrielle (Z.I) PK-24 d'Akoupé Zeudji va générer plus de 6000 emplois. Par ailleurs, le nombre d'emplois créé au titre des investissements industriels agréés en Côte d'Ivoire doit passer à 5 342 en 2022 contre 3 954 en 2021 (CEPICI, 2022, www.gouv.ci). Aussi, la présence de cette infrastructure industrielle contribue telle à la fois à développer des activités économiques autres qu'agricoles dont les revenus tirés ont permis d'améliorer les conditions de vie des villageois. Sous l'influence de la Zone Industrielle (Z.I) PK-24 d'Akoupé Zeudji, on a enregistré une transformation significative des localités d'enquête au travers de la modernisation de l'habitat et de la dynamique spatiale. A l'instar de toutes les campagnes périurbaines, le passage de la ruralité pure à la périurbanisation ne se fait pas sans difficultés (KOUASSI Y. F et *al.*, 2019, p. 25). A Akoupé Zeudji et Attinguié, les conflits fonciers sont principalement liés à l'"accaparement" des terres familiales par l'Etat et à la rente foncière. Par ailleurs, du fait de la proximité de la Zone Industrielle (Z.I) PK-24 d'Akoupé Zeudji de ces villages, les industries polluantes constituent un facteur de dégradation de l'environnement, de la nature et du système écologique. Au vu des constats sus-mentionnés, quel est le lien entre la Z.I PK-24 d'Akoupé Zeudji et le développement des localités d'AKoupé Zeudji et Attinguié ? C'est la question principale qui guide ce travail.

II. METHODES

2.1 PRESENTATION DE L'ESPACE D'ETUDE

Le cadre spatial de cette étude est la zone couverte par l'ensemble de la Z.I PK-24 d'Akoupé Zeudji et les localités d'Akoupé Zeudji et d'Attinguié (Figure 1). Cette zone est située aux abords de l'autoroute du Nord dans la circonscription administrative d'Anyama, à moins d'une vingtaine de kilomètres de la ville d'Abidjan. La population est de 8 749 habitants à Akoupé Zeudji et de 7 294 habitants à Attinguié (RGPH, 2014). Le milieu naturel se caractérise par un climat équatorial avec des précipitations qui varient entre 1 700 et 1 800 mm de pluies en année moyenne (VERNIERE M., 1966, p. 7). Les sols ferrallitiques, faiblement humifères où les éléments minéraux sont fortement dissociés. Ils paraissent en général très peu doués pour la culture mais leur grande qualité dans ce pays d'agriculture extensive c'est d'être très facile à travailler (*Op.cit.*, p. 15).

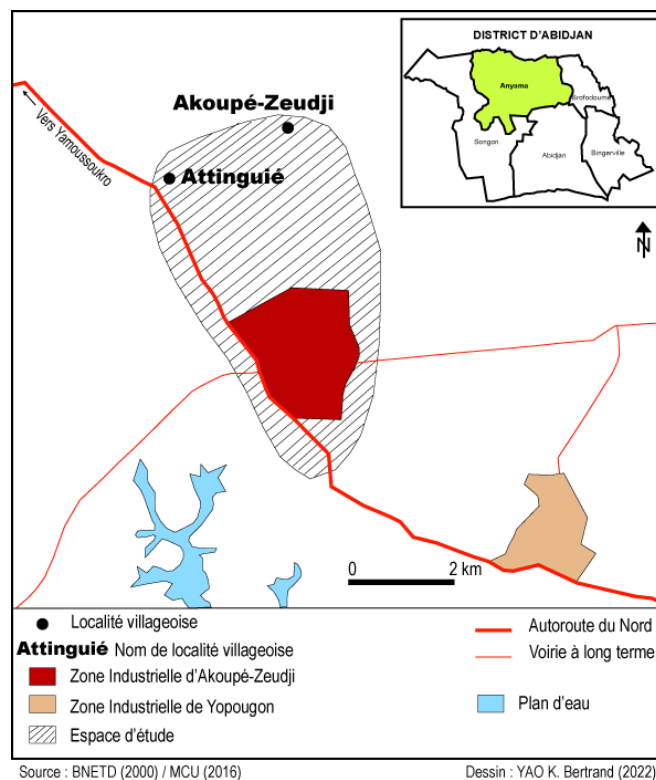


Figure 1 : Carte de localisation de l'espace d'étude

2.2 APPROCHE METHODOLOGIQUE

La méthodologie adoptée pour mener le travail repose sur une approche qualitative et quantitative.

L'étude est soutenue par une revue documentaire sur l'infrastructure industrielle en lien avec le développement local et les conflits fonciers ainsi que la dégradation de l'environnement. Aussi, pour l'analyse de l'évolution de la population, les données du Recensement Général de la Population (RGP) de 1975 effectué par le Ministère de l'Économie et des Finances et des Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1988, de 1998 et de 2014 fournis par l'Institut National de la Statistique (INS) ont été indispensables.

Les enquêtes de terrain se sont déroulées de Septembre 2021 à Mars 2022. L'observation a permis, à travers plusieurs visites dans la zone d'étude, d'apprécier le niveau de dégradation de l'environnement. En ce qui concerne l'inventaire, nous avons recensé toutes les activités non agricoles et les habitats construits après la création de la Z.I PK-24 d'Akoupé Zeudji. A la suite, un guide d'entretien a été adressé à six industriels, au Sous-préfet d'Anyama et à deux chefs de village. Les items de l'entretien portaient sur les branches d'activités et le nombre de nouveaux emplois créés, la politique sociale des industriels, la reconfiguration du paysage rural, les modes d'accès au foncier et les conséquences de la présence de la Z.I PK-24 d'Akoupé Zeudji sur le cadre de vie des populations. Quant à l'enquête par questionnaire, nous avons adopté la méthode de choix raisonné. Ainsi, nous avons interrogé au total 100 chefs de ménage (en raison de 70 à Akoupé Zeudji et 30 à Attinguie en fonction du poids démographique de chaque localité).

Pour l'analyse de ces données, le logiciel Sphinx a permis de traiter les données quantitatives. Le logiciel Adobe Illustrator quant à lui a été nécessaire pour réaliser la carte de la zone d'étude et les logiciels Word et Excel ont été utiles pour établir le graphique et les tableaux.

III. RESULTATS ET DISCUSSION

3.1 L'EVOLUTION DE LA POPULATION DANS LES LOCALITES VILLAGEOISES ENQUETEES

La figure 2 ci-dessous présente la courbe d'évolution de la population des localités villageoises d'Akoupé Zeudji et d'Attinguie entre 1975 et 2014. Ici, l'analyse repose essentiellement sur quatre références : les données du RGP de 1975 et des RGPH de 1988, de 1998 et de 2014.

L'évolution globale de la population dans ces deux localités enquêtées a été très nette dans le sens d'une forte croissance entre 1975 et 1998 et d'une légère décroissance après 1998 jusqu'en 2014. Cette situation pourrait s'expliquer par la crise politique de 2011 qui aurait entraîné la non participation d'une catégorie de la population au processus du RGPH de 2014. Dans leur étude sur le profil de l'habitat du quartier Aklomiabla dans la commune de Koumassi (Abidjan - Côte-d'Ivoire), K. P. KONAN et K. B. YAO (2022, p. 110)

constatent par ailleurs que cette situation pourrait s'expliquer par la longue crise militaro-politique (de 1999 à 2011) qui aurait entraîné la fuite des étrangers de ce quartier.

Entre 1975 et 2014, le nombre d'habitants dans les localités villageoises enquêtées est passé de 7 925 à 16 043, soit une augmentation de 102,4% en 39 ans. Les localités villageoises enquêtées ont connu la plus forte augmentation en 1988 avec 3,7%.

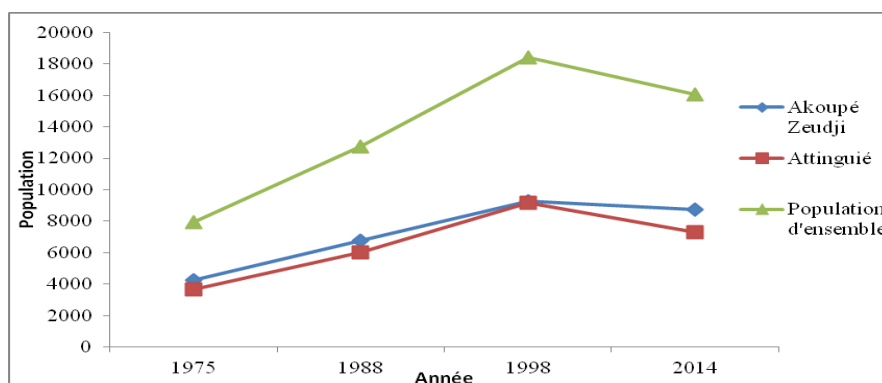


Figure 2 : Courbe d'évolution de la population des localités d'Akoupé Zeudji et d'Attinguié de 1975 à 2014 (RGP 1975 et RGPH 1988-1998-2014)

3.2 LA Z.I PK-24 D'AKOUPÉ ZEUDJI, UNE INFRASTRUCTURE INDUSTRIELLE PARTICIPANT AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE ET A LA MODERNISATION DE L'HABITAT

Dans cette partie, il s'agit de montrer la contribution de la Z.I PK-24 d'Akoupé Zeudji dans le développement socio-économique et de la dynamique spatiale de l'habitat dans les localités d'enquête.

3.2.1 AU NIVEAU SOCIO-ECONOMIQUE

La présence de la Z.I PK-24 d'Akoupé Zeudji a permis la création d'emplois et le développement des activités non agricoles dans les localités d'Akoupé Zeudji et d'Attinguié.

3.2.1.1 LA CREATION D'EMPLOIS ET LA POLITIQUE SOCIALE DES INDUSTRIELS

La création d'emplois est l'un des objectifs de la réalisation des plans de développement axés sur l'industrialisation. Les entreprises industrielles de la zone d'étude répondent à cet objectif en ce sens qu'elles sont des pourvoyeuses d'emplois. Lors des enquêtes de terrain, nous avons notés que ces entreprises recrutent en moyenne 5 000 à 6 000 employés par an selon leurs besoins. Les effectifs industriels étaient composés à 56,5% des emplois du secteur agro-industriel, suivis des Bâtiments et Travaux Publics (BTP), soit 12% des emplois industriels, caoutchouc-plastique (11%), énergie (8%), ciment-verre (7%) et autres (5,5%). Ces proportions sont similaires à ceux de l'ONUDI (2012, p. 74) dans un rapport sur la nouvelle politique industrielle de la république de Côte d'Ivoire. A cet effet, le rapport indique que les effectifs industriels étaient composés pour plus du tiers d'emplois du secteur agro-industriel, suivis des secteurs de la construction (11,5% des emplois industriels), du bois (11%), de la chimie (8%), du caoutchouc-plastique (7,5%) puis du textile et du cuir (6%). Il est à noter également que les mois avenir, il peut y avoir une augmentation du nombre d'employés étant donné que des entreprises visitées sont à l'étape de la finition. Cependant, celles qui sont fonctionnelles emploient déjà la majorité des personnes qui s'y intéressent véritablement. En ce sens, on constate que la création d'emplois répond aux besoins sociaux des populations d'Akoupé Zeudji et d'Attinguié en réduisant la pauvreté et le chômage.

En plus de l'offre d'emplois, des industriels dans la mise en œuvre de leur politique sociale distribuent gracieusement chaque année des ensembles de produits de bâtiments (cimenterie, industrie, métallique, etc.), de produits agroalimentaires (brasserie) et de produits divers (MIPA) aux villageois afin de satisfaire leurs besoins. Les enquêtes ont permis de constater l'existence d'une dizaine d'usines de ciments telles que CIMAF, LIMAK Afrika, GUEPARD Ciment, etc. De ce fait, on assiste à une prolifération de magasins de vente de ciments dans les villages d'enquête. Cette situation est bénéfique pour ces populations rurales puisqu'on assiste à la réduction du prix du ciment dans ces localités passant de 6000F à 3500F pour certaines qualités et de 6500 F à 4000 pour d'autres.

3.2.1.2 LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES NON AGRICOLES

La création de la Z.I PK-24 d'Akoupé Zeudji a été à la base de la diversification des activités économiques dans la zone d'enquête. Les populations d'Akoupé Zeudji et d'Attinguié originellement agricoles se sont détournées de l'agriculture au profit d'autres activités économiques notamment le commerce, l'artisanat, la gestion immobilière, le transport et autres (Tableau 1).

Tableau 1 : Typologie et taux d'augmentation des activités non agricoles dans la zone d'étude

Types d'activités économiques	Avant la création de la Z.I PK-24 d'Akoupé Zeudji		Après la création de la Z.I PK-24 d'Akoupé Zeudji		Taux d'augmentation
	n	%	n	%	%
Commerce	27	60,0	84	46,2	211,1
Artisanat	12	26,7	63	34,6	425,0
Gestion immobilière	0	00,0	8	4,4	-
Transport	1	2,2	3	1,6	200,0
Autres activités non agricoles	5	11,1	24	13,2	380,0
Total	45	100,0	182	100,0	304,4

Source : Données secrétariats chefferies et enquêtes de terrain, 2021

n : taille ; % : Pourcentage

L'enquête de terrain a permis de compter 182 activités économiques après la création de la Z.I PK-24 d'Akoupé Zeudji (tenues par 62,50 % d'hommes et 37,50% de femmes) contre 45 avant la création de cette infrastructure industrielle, soit un taux d'augmentation de 304,4 %. WADJA J-B et YAO K. B (2020, p. 136) dans leur étude sur les activités artisanales dans le dynamisme socio-économique et spatial à Marcory zone 4 constatent aussi cette prédominance du sexe masculin (59,39% d'hommes contre 40,61% de femmes). Cette prédominance du sexe masculin est également relevée par T. GOGBE et (al.,) (2016, p. 4) dans leur étude sur les activités économiques et désordre urbain à Akeikoi. A cet effet, ils indiquent 60,50% des acteurs de sexe masculin qui interviennent dans ce secteur.

La présence de la Z.I PK-24 d'Akoupé Zeudji a permis une augmentation globale de 304,4% des activités non agricoles à Akoupé Zeudji et Attinguié. Avec un taux d'augmentation de 425,0%, l'artisanat est le type d'activité le plus développé dans l'espace d'étude suivis des autres activités non agricoles (380,0%), du commerce (211,1%) et du transport (200,0%). Quant aux agences immobilières, elles ont été introduites après la création de la Z.I PK-24 d'Akoupé Zeudji. L'artisanat regroupe les métiers de réparation et de fabrication d'objets ou d'aliments principalement le couscous de manioc communément appelé « Attiéké », T. GOGBE et (al.,) (2016, p. 5). Le commerce se rapporte à la vente de divers biens de consommation et aliments dans des espaces fermés ou ouverts, (*Op.cit.*). Les autres activités non agricoles regroupent les NTIC et imprimerie notamment des cybers café et des cabines téléphoniques. Les revenus tirés de ces activités non agricoles ont permis d'améliorer les conditions de vie des villageois.

3.2.2 AU NIVEAU DE L'HABITAT

La présence de la Z.I PK-24 d'Akoupé Zeudji a obligé les propriétaires terriens d'Akoupé-Zeudji et d'Attinguié à réaliser de nouveaux lotissements d'où la création des quartiers Akoupé-Zeudji extension et Attinguié extension. Ainsi, ces villages ont vu leurs superficies se multiplier par deux (KOUASSI et al., 2019, p. 21).

Aujourd'hui, on assiste à une reconfiguration du paysage rural avec la construction d'habitats modernes. En effet, pour faire face à la demande de logement de plus en plus croissante, des chefs de ménages ont construits des habitations dans ces milieux ruraux (Tableau 2).

Tableau 2 : Typologie de l'habitat dans la zone d'étude après la création de la Z.I PK-24 d'Akoupé Zeudji

Types d'habitats	n	%
Haut standing	7	4,2
Villa	28	16,7
Immeuble	7	4,2
Maison simple	106	63,5
Maison en bande	11	6,6
Cours communes	8	4,8
Total	167	100,0

Source : Enquêtes de terrain, 2021

n : Taille ; % : Pourcentage

Le tableau ci-dessus montre que dans les localités villageoises d'Akoupé Zeudji et d'Attinguié, 167 logements modernes ont été construits après la création de la Z.I PK-24 d'Akoupé Zeudji, dont 7 logements de haut standing (soit 4,2%), 28 villas (soit 16,7%), 7 immeubles (soit 4,2%), 106 maisons simples (soit 63,5%), 11 maisons en bande (soit 6,6%), et 8 cours communes (soit 4,8%). Ce tableau met en lumière la prédominance des maisons simples.

Le haut standing désigne une situation de luxe, de haut de gamme ou de grand confort. L'immeuble d'habitation est un bâtiment comprenant des appartements superposés les uns sur les autres (K.P. KONAN et K.B. YAO, 2022, p. 113). La cour commune est un ensemble de logements en concession. Elle est construite sous deux formes : la cour commune simple (ou traditionnelle) et la cour commune individualisée (ou privatisée), (*Op.cit.*). La villa désigne un logement pavillonnaire de type individuel comportant un jardin et un garage interne, (*Op.cit.*). La maison en bande provient d'un ensemble de logements construits sur un même lot suivant un alignement rectiligne formant une bande (KONAN K. P. et ACHO E.T.F., 2020, p. 93). La maison simple est une habitation occupant seule un lot et ne comportant pas de jardin, ni de garage de véhicule (*Op.cit.*, p. 94).

3.3 LA Z.I PK-24 D'AKOUPÉ ZEUDJI, FACTEUR DE MULTIPLICATION DES CONFLITS FONCIERS ET DE DEGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT

Ici, nous montrerons premièrement que la création de Z.I PK-24 d'Akoupé Zeudji a favorisé la recrudescence des conflits fonciers dans ces paysages ruraux et deuxièmement que les déchets produits par cette infrastructure industrielle contribuent à la dégradation de l'environnement.

3.3.1 DES CONFLITS FONCIERS DE PLUS EN PLUS RECURRENENTS

L'un des problèmes majeurs engendré par la présence de la Z.I PK-24 d'Akoupé Zeudji est lié au foncier. Les paysans dont les terres ont été expropriées par l'Etat pour cause d'utilité publique n'ont pas pu créer de nouvelles plantations par manque de terres cultivables. 45% des chefs de ménage se retrouvent dans cette situation. Aujourd'hui, ils n'ont aucune source de revenu car ayant perdu leurs plantations d'hévéa, de cacao et de palmier à huile.

Par ailleurs, la rente foncière a été également à la base de l'insuffisance des terres villageoises. A ce niveau, l'enquête a révélé que près de 55% des chefs de ménages vit de la vente des terres. Dans leur étude sur l'industrie et la mutation de paysage rural en Côte d'Ivoire : une analyse à partir de la nouvelle zone industrielle d'Akoupé-Zeudji à proximité d'Abidjan, KOUASSI Y. F et (*al.*) (2019, p. 23) constatent qu'une proportion de 60 % en moyenne vit de rente foncière dans ces milieux ruraux. Le prix d'achat d'un lot est passé de 500 000 F CFA en 2009 à 5, 6 ou 7 millions de F CFA cinq ans plus tard en fonction de sa position. La rareté des terres cultivables a fait multiplier les conflits qui tirent leurs sources dans la diversité des modes d'accès au foncier (Tableau 3). Trois modes d'accès à la terre ont été identifiés : l'État installe l'industriel, la négociation directe entre populations et opérateurs privés et l'installation entre les générations.

Tableau 3 : Répartition des modes d'accès au foncier

Localité	Modes d'accès à la terre					
	Par l'Etat	%	Entre populations et opérateurs privés	%	Entre les générations	%
Akoupé Zeudji	3	14,3	7	33,3	3	14,3
Attinguié	1	4,8	5	23,8	2	9,5
Total	04	19,1	12	57,1	05	23,8

Source : Enquêtes de terrain, 2021

% : Pourcentage

Le tableau 4 ci-dessus montre que 57,1% des modes d'accès au foncier se rapportent à la négociation directe entre populations et opérateurs privés. La multiplication des négociants, intermédiaires et groupes d'intérêt engendre des conflits comme celui entre autorités d'Attinguié et libanais (*Op.cit.*, p. 26). 23,8% des modes d'accès à la terre sont relatifs à celui de l'installation entre les générations. La coutume accorde aux aînés la gestion du foncier. La jeunesse manifeste quelquefois violemment son amertume face à ce qu'elle appelle le bradage des terres par les aînés. Les parties sont difficilement conciliables puisque les jeunes voient leur avenir en danger surtout qu'aucune possibilité de reconversion effective vers d'autres activités rurales ne leur est proposée ni par l'État que par les entreprises installées (*Op.cit.*). 19,1% des modes d'accès au foncier se rapportent à l'installation de l'industriel par l'Etat. La dépossession, pour cause d'intérêt public, et la lenteur dans la purge des droits coutumiers, constituent une crise larvée entre les populations et l'État (*Op.cit.*).

3.3.2 DE LA DEGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT

La Z.I PK-24 d'Akoupé Zeudji est un instrument majeur du développement économique et social du District Autonome d'Abidjan voire de la Côte d'Ivoire, mais sa présence constitue un facteur de dégradation de l'environnement. La croissance des activités industrielles exacerbe la dégradation de l'environnement dans les localités villageoises environnantes et augmente la vulnérabilité des paysans aux catastrophes naturelles. Les rejets de gaz dans la nature sont jugés très dangereux sur le milieu naturel. A cet effet, l'Observatoire Régional de la Santé, Rhône-Alpes (2007, p. 1) dans une étude sur le tableau de bord santé-environnement, région Rhône-Alpes indique que l'activité industrielle est source de nombreux rejets dans les différents milieux de l'environnement. Elle produit des déchets parfois hautement toxiques et est à l'origine de risques

technologiques. La pollution atmosphérique impacte négativement la santé des populations résidentes aux alentours de la Z.I PK-24 d'Akoupé Zeudji. L'impact sanitaire de l'activité industrielle sur la santé des populations est également relevé par l'Observatoire Régional de la Santé, Rhône-Alpes (2007, p. 3). Celui-ci dépend des milieux contaminés (eau, air et sols), de la nature des risques (liés aux déchets, technologiques, etc.), des voies d'exposition (respiratoire, digestive et cutanée), des types de polluants et de leurs concentrations. Les effets sont très divers, pouvant aller de la simple gêne olfactive à la survenue de cancers.

IV. CONCLUSION

Au terme de la présente recherche, convient-il de dire que la Z.I PK-24 d'Akoupé Zeudji implantée en milieu rural donne aux populations un espoir de développement. Cet espoir pose la question fondamentale de l'impact de cette structure de développement dans l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. La Z.I PK-24 d'Akoupé Zeudji a contribué au développement socio-économique et à la dynamique spatiale de l'habitat dans les localités d'enquête. Cependant, sa présence a favorisé la recrudescence des conflits fonciers dans ces paysages ruraux d'une part et d'autre part la croissance des activités industrielles a exacerbé la dégradation de l'environnement dans les villages d'Akoupé Zeudji et d'Attinguié et a augmenté la vulnérabilité des populations aux catastrophes naturelles. Pour pallier cette situation, il faudrait que les pouvoirs publics prennent en compte les référents culturels et les aspirations essentielles des populations afin de favoriser le développement des localités villageoises où est présente cette structure de développement.

REFERENCES

- [1]. Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI), 2022, www.gouv.ci
- [2]. GOGBE Téré, DIHOUEGBEU Deagai Parfaite et TOURE Mamoutou, 2016, Activités économiques et désordre urbain à Akeikoi, *RegardSuds* ISSN 2414-4150, n°1, 8p.
- [3]. Institut National de la Statistique (INS), 2014, Synthèse des résultats définitifs du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2014, INS, Côte d'Ivoire, 232p.
- [4]. KONAN Kouamé Pascal et ACHO Eyimin Timothée Ferrand, 2020, La restructuration d'un ancien quartier précaire et la nouvelle configuration de l'habitat : Zoe-Bruno (Abidjan (Côte d'Ivoire)), *Annales de l'Université de Bangui, Série A*, n° 13, pp. 81-97, www.credef-ub.org
- [5]. KONAN Kouamé Pascal et YAO Koffi Bertrand, 2022, Profil de l'habitat du quartier Aklomiabla dans la commune de Koumassi (Abidjan – Côte d'Ivoire), *Journal of Research in Humanities and Social Science*, Volume 10, Issue 9, pp. 108-116.
- [6]. KOUASSI Yao Frédéric, KOUAKOU N'Goran Norbert et KAKOU Golly Mathieu, 2019, Industrie et mutations de paysage rural en Côte d'Ivoire : une analyse à partir de la nouvelle zone industrielle d'Akoupé-Zeudji à proximité d'Abidjan, *Annales de l'Université de Moundou, Série A - Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines*, Vol.5(2), ISSN 2304-1056, pp. 6-31.
- [7]. Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier (MEER) (Côte d'Ivoire), 2019, *Projet Multisectoriel d'Appui au Programme Social du Gouvernement*, 291p.
- [8]. Ministère de l'Industrie et des Mines (Côte d'Ivoire), 2018, www.gouv.ci
- [9]. Observatoire Régional de la Santé Rhône-Alpes, 2007, *Tableau de Bord Santé-Environnement, Région Rhône-Alpes*, 14p.
- [10]. Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUUDI), 2012, *Nouvelle politique industrielle de la République de Côte d'Ivoire*, 133p.
- [11]. Renard Jean, 2002, *Les mutations des campagnes, paysages et structures agraires dans le monde*, Armand Colin, Paris, 221p.
- [12]. TOH Alain et KONE Lassina, 2017, Structures Agro-Industrielles, Question Foncière Rurale Et Dynamiques Socioéconomiques Dans Le Sud Ivoirien, *European Scientific Journal*, Vol.13, n° 2, pp. 196-210.
- [13]. VERNIERE Marc, 1966, *Monographie du Centre Semi-Urbain d'Anyama (Côte d'Ivoire)*, 241p.
- [14]. WADJA Jean-Bérenger et YAO Koffi Bertrand, 2020, Les activités artisanales dans le dynamisme socio-économique et spatial à Marcory Zone 4, *GéoVision, Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales*, n°003, Volume 2, pp. 132-142.